

OLÉAGINEUX

N° 04

du 18/09 au
24/09/2024

Rédacteurs

TERRES INOVIA en
collaboration avec la
Chambre d'Agriculture du
Loir-et-Cher

Observateurs pour ce BSV :

AGRICULTEUR, AGRO
CENTRE, AGROPITHIVIERS,
AXEREAL, CA 18, CA 28, CA
36, CA 37, CA 41, CA 45, ETS
BODIN, ETS VILLEMONT,
FDGEDA DU CHER, LALLIER
SEBASTIEN, SCAEL, UCATA.

Relecteurs

La Chambre d'Agriculture de
l'Indre, SRAL Centre.

SOMMAIRE

Réseau 2024-2025	1
Stade des colzas	1
Ravageurs du Colza	2
Résistance aux produits phytosanitaires	7
Méthodes alternatives	7
Mieux connaître	7

Directeur de publication

Philippe NOYAU,

Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto
piloté par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité.

EN BREF

68 parcelles ayant fait l'objet d'observations

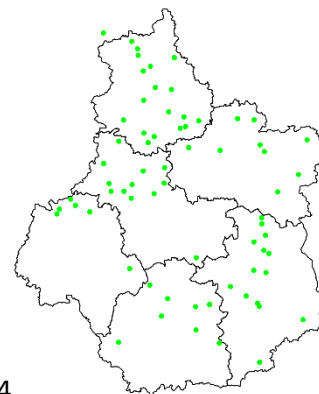
Stades des parcelles, le grand écart

Arrivée des altises d'hiver dans 70 % des cuvettes, Vigilance pour les parcelles
à moins de 4 feuilles

Présence de pucerons verts et tenthrèdes à surveiller



Le réseau est actuellement composé de 81 parcelles réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Les observations sont disponibles pour ce BSV colza sur 68 parcelles.

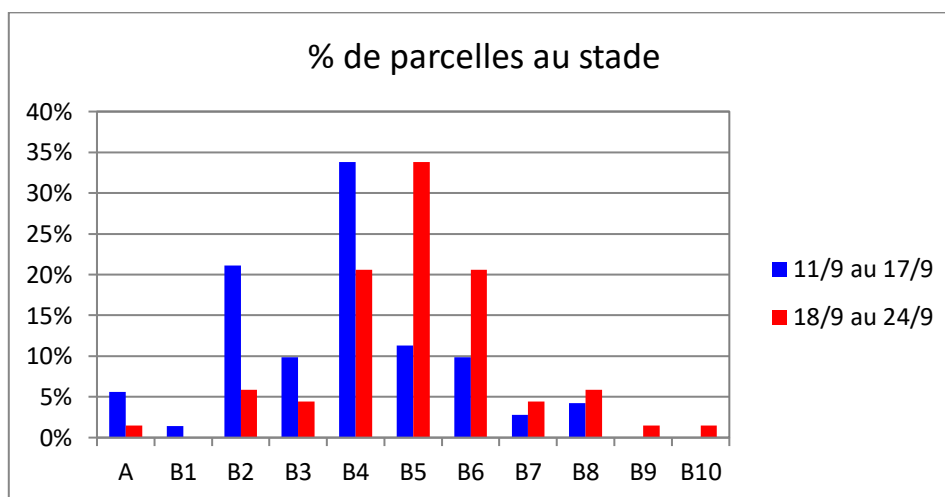


Localisation des parcelles du BSV n°4

Stade des colzas



L'hétérogénéité des stades est toujours de mise à la fois entre parcelle mais aussi au sein des parcelles. Les derniers semis sont au stade cotylédons quand les semis de fin juillet – début août atteignent le stade 10 feuilles. Malgré tout près de 90 % des parcelles du réseau ont atteint le stade 4 feuilles, ce qui est une bonne chose face à l'arrivée des altises d'hiver dans les cuvettes.





DEGATS FOLIAIRES - ALTISES

Contexte d'observations

Les petites altises cohabitent encore dans quelques parcelles du réseau avec les grosses altises d'hiver qui sont en cours de colonisation des parcelles. Comme il est impossible de faire la différence des dégâts sur feuilles entre les deux ravageurs, les dégâts sur feuilles sont regroupés dans cette partie.

Il est important de rappeler que la grande majorité des parcelles du réseau sont hors de la période de risque avec des stades à plus de 4 feuilles. Une parcelle classée au stade 4 feuilles indique que 50 % des plantes au moins ont atteint ce stade mais avec les levées hétérogènes, il peut y avoir des plantes à moins de 4 feuilles potentiellement encore sensibles aux dégâts d'altises, dans ce cas-là, l'objectif sera de conserver suffisamment de pieds viables pour garantir le potentiel de rendement, dit autrement il n'est pas nécessaire de sauver toutes les plantes.

La vigilance reste de mise pour les parcelles à moins de 4 feuilles. Pour ces parcelles, c'est le pourcentage de feuilles détruites qui doit être observé. A l'échelle du réseau, seulement 4 parcelles à moins de 4 feuilles signalent la présence de dégâts sur feuilles. Aucune ne dépasse le seuil de risque pour l'instant.

Pour bien évaluer le risque, il faut prendre en compte :

1- *Le stade de la culture*

Si le peuplement à 4 feuilles est suffisant pour assurer le potentiel de la culture, les plantes plus petites ne doivent pas être un indicateur pour évaluer le risque.

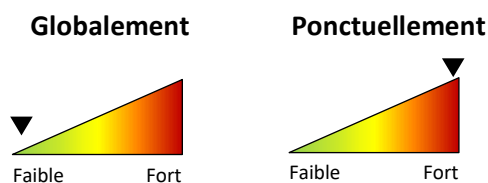
A ce jour, près de 90 % des parcelles du réseau ont atteint ou dépassé 4 feuilles pour au moins 50 % du peuplement.

2- *La proportion de plantes touchées et l'importance de la destruction de la surface foliaire.*

Il est important de ne pas dépasser ¼ de la surface foliaire détruite. Ceci est encore plus important sur des stades très jeunes.

A ce jour, le risque de prélèvement de feuilles peut être considéré comme **faible** pour la grande majorité des parcelles du réseau sauf cas particulier où le risque peut être classé de **moyen** à pouvant évoluer à **fort** dans les prochains jours.

Représentation du risque selon les situations :



La surveillance des parcelles à moins de 3 feuilles reste une priorité quotidienne en journée pour les dégâts sur feuilles. Pour l'activité des insectes (altise d'hiver), il faut visiter les parcelles après la nuit tombée.

Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

🌿 Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures. Il ne faut pas dépasser plus $\frac{1}{4}$ de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Pour rappel :

L'activité de l'altise d'hiver devient nocturne quelques heures après son arrivée dans les parcelles.



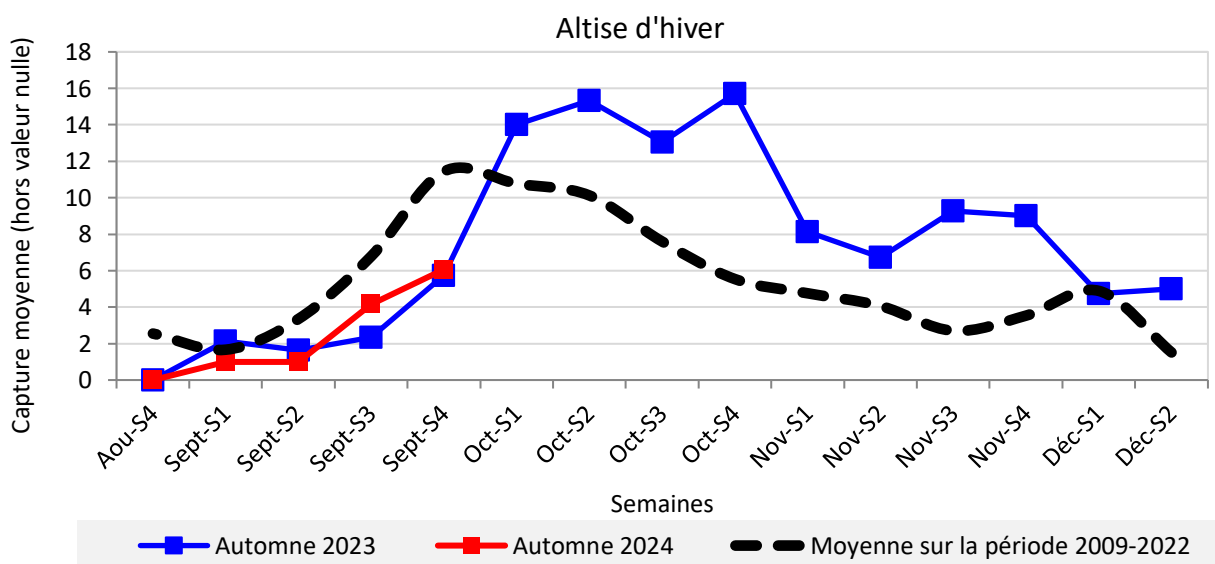
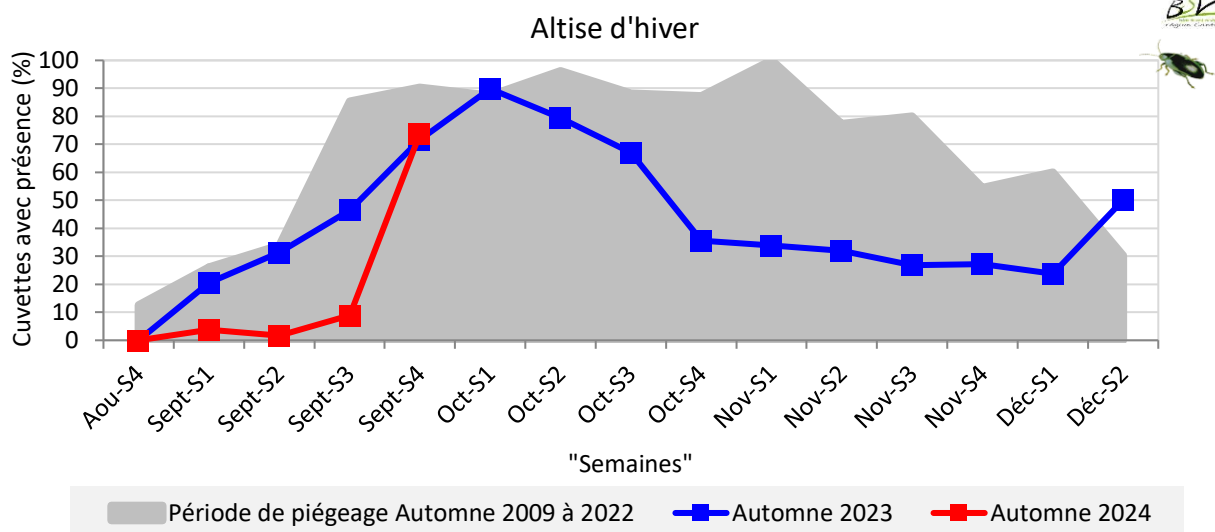
L'altise d'hiver est résistante aux pyréthrinoïdes depuis de nombreuses années avec une baisse d'efficacité au champ. Il est important de noter que la résistance dite Super KDR se développe en région Centre-Val de Loire rendant dans ce cas-là complètement inefficace les pyréthrinoïdes.

Du côté petites altises, aucune résistance n'a été identifiée à ce jour.

Contexte d'observations

Suite à la baisse des températures semaine dernière suivi d'une nouvelle hausse, le stimulus du vol a été donné. Les altises d'hiver sont observées dans plus de 70 % des cuvettes du réseau Centre-Val de Loire.

Attention, ce sont bien les dégâts sur feuilles qui seront à prendre en compte pour évaluer le risque et non la présence en cuvette.



R L'altise d'hiver est résistante aux pyréthriinoïdes depuis de nombreuses années avec une baisse d'efficacité au champ. Il est important de noter que la résistance dite Super KDR se développe en région Centre-Val de Loire rendant dans ce cas-là complètement inefficace les pyréthriinoïdes.

TENTHREDE DE LA RAVE

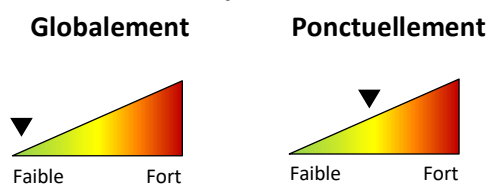
Contexte d'observations

Si les dégâts sur feuilles restent pour l'instant faibles, le nombre de parcelles signalant la présence de tenthrèdes progresse par rapport à la semaine dernière. En effet 9 parcelles présentent des prélèvements foliaires contre seulement 3 semaines dernières. Hors réseau BSV, le ravageur est aussi signalé.

Si les prélèvements restent faibles pour l'instant (2 à 10 % de la surface foliaire), il faut rester vigilant. **Les dégâts peuvent être rapides, car la larve double de poids en 1,1 à 1,5 jour et mange le double de son poids par jour. Une surveillance régulière est donc conseillée.**

Avec les données disponibles, le risque peut être considéré comme **nul** pour la quasi-totalité des parcelles du réseau mais **moyen** de façon ponctuelle.

Représentation du risque selon les situations :



Période de risque

→ Depuis la levée jusqu'au stade 6 feuilles mais généralement plutôt entre 3 et 6 feuilles en cas de population larvaire importante.

Seuil indicatif de risque

→ Présence de larves avec des dégâts sur feuilles supérieurs au ¼ de la surface foliaire.

PUCERON VERT DU PECHER

Contexte d'observations

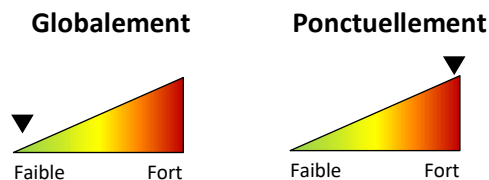
Le nombre de parcelles signalant la présence de pucerons verts a doublé par rapport à la semaine dernière. Les pucerons verts étant résistants aux pyréthrinoïdes, en cas d'intervention contre d'autres ravageurs, il y a un risque de favoriser le développement des pucerons par destruction de tous les auxiliaires.

La présence moyenne progresse légèrement pour atteindre 18 %. Trois parcelles du réseau (Eure-et-Loir, Cher (2)) dépassent le seuil de risque de 20 %, une atteignant un niveau de colonisation de 90 % des plantes.

Pour évaluer le risque de façon complète, il faut prendre en compte l'aspect variétal. Le bon comportement de la variété en présence du virus TuYV permet de diminuer le risque.

Le risque peut être considéré comme **faible** pour la quasi-totalité des parcelles du réseau. Ponctuellement, le risque peut être évalué à **fort**. **La surveillance doit se maintenir pour les parcelles à moins de 6 feuilles.**

Représentation du risque selon les situations :



Période de risque

→ Jusqu'au stade 6 feuilles de la culture, correspondant à la période la plus à risque pour la transmission des viroses.

Seuil indicatif de risque

→ 20% de plantes porteuses de pucerons.

Pour aller plus loin



Le risque puceron vert du pêcher est lié à sa capacité à transmettre des viroses à la plante. Sa gestion se complique par sa résistance à la famille des pyréthriinoïdes et pyrimicarbe.

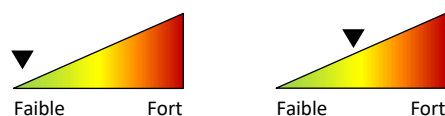
LIMACES

Contexte d'observations

Avec l'évolution des stades, le nombre de parcelles concernées par le risque limaces a fortement diminué. Mais elles restent toujours actives avec des conditions climatiques qui leurs sont toujours favorables. **La surveillance doit se poursuivre pour les colzas petits, attention aux zones de parcelles marquant un retard de stade et de croissance.**

Le risque doit pris en compte à la parcelle. Pour les parcelles du réseau le risque peut être classé de **faible** à **moyen** pour les parcelles qui sont encore en période de risque.

Représentation du risque selon les situations :



Période de risque

→ Depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

Seuil de nuisibilité

→ Il n'y a pas de seuil de nuisibilité pour les limaces, en cas de présence la survie de la culture est en jeu.

Résistance aux produits phytosanitaires



Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/>.

Méthodes alternatives

Retour au sommaire



Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôles en cliquant sur ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Mieux connaître

Retour au sommaire



Popillia japonica



La menace est toujours présente. Ouvrez l'œil !

Pour en savoir plus : [lien](#)

En complément :

Site Internet :

<https://www.popillia.eu/>

Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée :

<https://www.popillia.eu/downloads>



La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

Protection des pollinisateurs-Région Centre - Val de Loire

Changement de la liste des cultures non attractives par décision du conseil d'état du 26 avril 2024

1245 abonnés au BSV Oléagineux



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr>

